



CONCOURS S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS : TOUTES LES INNOVATIONS ONT UN PRIX

TOP DÉPART DE L'ÉDITION 2018 DU CONCOURS « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS »

Paris, le 29 janvier 2018 – Parce que toutes les innovations ont un prix, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et la Fondation FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) annoncent aujourd'hui le lancement de la 7^e édition du concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS ».

Il est organisé en partenariat avec le Groupe Actual, le CGET, ENGIE, la Fondation Mutualia Grand Ouest, l'Union Sociale pour l'Habitat, Vinci et la Fondation Ippon, tous parrains d'un prix pour l'engagement dans les quartiers.

Ce concours à l'échelle française est destiné aux porteurs d'un projet d'innovation économique, sociale et/ou environnementale dans l'un des nombreux quartiers en rénovation urbaine.¹

OBJECTIF

Le concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » récompense chaque année des projets développés dans des quartiers qui ont fait, ou vont faire, l'objet d'un renouvellement urbain. Ces projets valorisent les innovations les plus structurantes qui génèrent concrètement de l'innovation sociale, du développement économique et de la cohésion sociale. Ils mettent en lumière les milliers de réussites dans les quartiers et la diversité des fonctions et des types d'habitat, l'ouverture sur le reste de la ville, la qualité des espaces publics, la possibilité pour leurs habitants d'être des citoyens à part entière.

À QUI EST DESTINÉ CE CONCOURS ?

Peuvent participer les structures publiques et privées relevant de l'intérêt général (associations, collectivités et établissements publics, organismes HLM, Clubs sportifs...) qui portent un projet d'innovation économique, sociale et/ou environnementale dans l'un des quartiers bénéficiant d'un programme de rénovation urbaine.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les projets doivent ou peuvent permettre de :

- Favoriser la cohésion sociale et améliorer la vie quotidienne.
- Soutenir la création d'emplois et le développement territorial.
- Encourager la création d'entreprises et faciliter l'insertion professionnelle.

INFORMATIONS ET CANDIDATURES

<https://sengagerpourlesquartiers.fondationface.org>

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES
concours2018@fondationface.org

PRIX :

- Innovation sociale parrainé par ENGIE
- Entrepreneurat social et solidaire parrainé par VINCI
- Insertion professionnelle parrainé par le CGET
- Habiter mieux, bien vivre ensemble parrainé par l'Union Sociale pour l'Habitat

NOUVEAUX PRIX :

- Coup de cœur de l'ancrage territorial parrainé par le Groupe Actual
- Sport Inclusif parrainé par la Fondation IPPON
- Engagement en faveur des territoires fragiles parrainé par la Fondation Mutualia Grand-Ouest

DATES CLÉS :

29 janvier – Ouverture des inscriptions
15 mars minuit – Clôture des inscriptions
5 avril – Sélection des 18 nominés
Mai/Juin – Annonce des lauréats et remise des prix à l'Assemblée Nationale

¹ 595 quartiers dits « ANRU » parmi les 1500 quartiers prioritaires de la politique de la ville.

LAURÉATS 2017

CATÉGORIE	LAURÉAT	PARRAIN	TERRITOIRE
Insertion professionnelle	L'association Efficience 59	CGET	Maubeuge-Val de Sambre
Habiter mieux, bien vivre ensemble	La SCIC BicyclAide	USH	Gennevilliers
Innovation sociale	L'association SÈVE - Le Bois de Deux Mains	ENGIE + GRAND PRIX ANRU	Soissons
Entrepreneuriat & développement économique local	La Ville de Cusset	VINCI	Cusset

Le concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » est une initiative de l'ANRU et de la Fondation FACE.



L'ANRU met en œuvre des projets de **renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants**. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

L'ANRU est également opérateur au titre du **Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)**, avec une enveloppe d'1 milliard d'euros, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. **Pour en savoir plus** : www.anru.fr



Véritable laboratoire **d'innovations sociétales et territoriales d'entreprises**, FACE s'engage **contre toutes les formes d'exclusion**. Sa vocation d'intérêt général vise à développer l'entreprise responsable, l'emploi pour tous, l'égalité des chances dans l'éducation, l'accès aux droits aux biens et aux services ainsi que la cohésion et le développement des territoires, au bénéfice du plus grand nombre (295 000 personnes / an).

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'utilité publique, la Fondation, rassemble et mobilise aujourd'hui plus de **5 650 entreprises locales et nationales**, Grands Groupes et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement.

Pour en savoir plus : www.fondationface.org

Le concours est organisé en partenariat avec :



Contact presse :

Agence Econovia - Déborah Zeitoun deborah.zeitoun@econovia.fr - 06 59 94 78 61
Fondation FACE : presse@fondationface.org